

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

Examen du rapport du Ghana

Examen Périodique Universel

Genève, le 23 octobre 2012

14^{ème} SESSION DE L'EPU

GENEVE DU 22 OCTOBRE AU 05 NOVEMBRE 2012

Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite la cordiale bienvenue à la délégation ghanéenne et relève avec satisfaction la qualité du rapport de ce pays à l'occasion de son passage au second cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU). Elle salue le fait que de larges consultations aient permis d'aboutir à l'élaboration de ce rapport national.

Madame la Présidente,

Ma délégation félicite la République du Ghana pour l'endossement des recommandations issues de son passage au premier cycle dont la mise en œuvre a permis la réalisation d'avancées dans les domaines de lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables, de droits des détenus et d'accès à la justice.

Elle relève également l'engagement de la République du Ghana à poursuivre sa coopération avec le système des droits de l'homme des Nations Unies ainsi que son ouverture au dialogue et aux échanges constructifs avec l'ensemble de ses mécanismes qui sont notamment le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels.

Ces options devraient concourir à appuyer les efforts du Gouvernement ghanéen notamment dans sa volonté à mettre en œuvre des stratégies de scolarisation en faveur des filles et à tendre vers l'élimination de toutes les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.

À cet effet, ma délégation invite la communauté internationale à apporter son soutien à ce pays en vue de lui permettre de donner suite à ces engagements sur le plan international.

Elle souhaite par ailleurs plein succès au Ghana dans la mise en œuvre de toutes les recommandations acceptées.

Je vous remercie.